

Le jeudi quinze avril deux mille vingt-un, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à huis clos.

Date de la convocation : 09/04/2021

Présents : M. COUSSO Frédéric, M. BONNIER Patrick, Mme DEYTS Valérie, Mme MORANCHO Céline, Mme LESTAGE Sandrine, Mme MOULIA Séverine, M. DAVID Cyril, M. LUCAS Patrick, M. CAZE Philippe, M. DE SOUZA Pierre, M. DUPOUY Jérôme, Mme RODRIGUES DO REGO Céline, M. GIRAUDO Jérôme, Mme RUIS Marie-Line, M. SIBILLE Guillaume

Procurations :

Excusés :

Absents :

Ouverture de séance : 19h37

Secrétaire de séance : M. BONNIER Patrick

Le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 11 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

En préambule Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la délibération D2021/05 a été modifiée à la demande de la Préfecture pour rajouter l'article d'imputation de chaque dépense.

N° D2021/08 Vote du compte administratif du budget communal 2020

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif du budget communal de l'année 2020 qui est égal au compte de gestion de Madame TREBOUTTE, Perceptrice de Castres-Gironde :

	Dépenses en €	Recettes en €	Soldes en €
Fonctionnement	328 373.55	377 565.64	+ 49 192.09
Investissement	93 813.03	177 490.30	+ 83 677.27
<u>Report</u>			
Fonctionnement		+ 103 474.50	
Investissement		+ 32 572.28	
<u>Restes à réaliser</u>	91 494		- 91 494
<u>Résultats cumulés</u>			
Fonctionnement	328 373.55	481 040.14	+ 152 666.59
Investissement	185 307.03	210 062.58	+ 24 755.55

Le doyen Patrick LUCAS, est désigné président et Monsieur le Maire se retire.

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2020 à l'unanimité.

N° D2021/09 Vote du compte de gestion du budget communal 2020

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion du budget communal de l'année 2020 de Madame TREBOUTTE, Perceptrice de Castres-Gironde, qui est égal au compte administratif :

	Dépenses en €	Recettes en €	Soldes en €
Fonctionnement	328 373.55	377 565.64	+ 49 192.09
Investissement	93 813.03	177 490.30	+ 83 677.27
<u>Report</u>			
Fonctionnement		+ 103 474.50	
Investissement		+ 32 572.28	
<u>Restes à réaliser</u>	91 494		- 91 494
<u>Résultats cumulés</u>			
Fonctionnement	328 373.55	481 040.14	+ 152 666.59
Investissement	185 307.03	210 062.58	+ 24 755.55

Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2020 à l'unanimité.

N° D2021/10 Affectation du résultat 2020 du budget communal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Frédéric COUSSO, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent :	+ 49 192.09
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	+ 103 474.50
	déficit :	

Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent :	+ 152 666.59
(A2)	déficit :	

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	+ 83 677.27
	déficit :	

Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	+ 32 572.28
	déficit :	

Résultat comptable cumulé à reporter au R 001	excédent :	+ 116 249.55
A reporter au D 001	déficit :	

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		- 91 494.00
--	--	-------------

Recettes d'investissement restant à réaliser :		0
--	--	---

Solde des restes à réaliser :	déficit :	- 91 494.00
-------------------------------	-----------	-------------

(B) **Besoin (-) ; réel de financement (D001)**

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- Résultat excédentaire (A1)		+ 152 666.59
------------------------------	--	--------------

*En couverture du besoin de financement (B) dégagé à la section d'investissement
(recette budgétaire au compte R 1068)

*En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 021)		0
--	--	---

*En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)		+ 152 666.59
--	--	---------------------

- Résultat déficitaire (A2 en report, en compte débiteur) (recette non budgétaire au cpte 119 ou déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		
--	--	--

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 : déficit reporté	R002: excédent reporté	D001 : solde d'exécution	R001:solde d'exécution de clôture
	152 666.59		116 249.55
			R1068/ excédent de fonctionnement capitalisé

Les membres du conseil **acceptent** à l'unanimité des membres présents, l'affectation dans le budget 2021 (telle que proposée) des résultats 2020 de la section de fonctionnement.

N° D2021/11 - Vote des taux des taxes communales

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, le taux communal de 2020 (15,36%) s'additionne au taux départemental 2020 (17,46%), soit 32,82% pour le taux 2021.

Après la présentation de Monsieur le Maire sur les différentes possibilités de variation des taux de la Taxe foncière (bâti), il propose de l'augmenter d'un point.

Le taux de TF (bâti) évoluerait donc de 32,82% à 33,82%, ce qui fera passer le produit fiscal attendu de 182 090€ à 187 423€.

Le taux de TFNB ne changerait pas et resterait à 44,69%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

De valider ce taux.



N° D2021/12 Vote du budget communal 2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif communal de l'année 2021.

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	513 570.41	360 903.82
Investissement	607 502.86	582 747.31
<u>Report</u>		
Fonctionnement		152 666.59
Investissement		116 249.55
<u>Restes à réaliser</u>	91 494	
<u>Résultats cumulés</u>		
Fonctionnement	513 570.41	513 570.41
Investissement	698 996.86	698 996.86

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2021 à l'unanimité.

N° D2021/13 Vote du compte administratif du budget assainissement 2020

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif du budget assainissement de l'année 2020 qui est égal au compte de gestion de Madame TREBOUTTE, Perceptrice de Castres-Gironde :

	Dépenses en €	Recettes en €	Soldes en €
Exploitation	104 901.53	127 723.80	+ 22 822.27
Investissement	55 390.02	65 352.56	+ 9 962.54
<u>Report</u>			
Exploitation		33 200.49	
Investissement	19 513.35		
<u>Restes à réaliser</u>			
<u>Résultats cumulés</u>			
Exploitation	104 901.53	160 924.29	+ 56 022.76
Investissement	74 903.37	65 352.56	- 9 550.81

Le doyen Patrick LUCAS, est désigné président et Monsieur le Maire se retire.

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2020 de l'assainissement à l'unanimité.

N° D2021/14 Vote du compte de gestion du budget assainissement 2020

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion du budget assainissement de l'année 2020 de Madame TREBOUTTE, Perceptrice de Castres-Gironde, qui est égal au compte administratif :

	Dépenses en €	Recettes en €	Soldes en €
Exploitation	104 901.53	127 723.80	+ 22 822.27
Investissement	55 390.02	65 352.56	+ 9 962.54
<u>Report</u>			
Exploitation		+ 33 200.49	
Investissement	19 513.35		
<u>Restes à réaliser</u>			
<u>Résultats cumulés</u>			
Exploitation	104 901.53	160 924.29	+ 56 022.76
Investissement	74 903.37	65 352.56	- 9 550.76

Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2020 de l'assainissement à l'unanimité.

N° D2021/15 Affectation du résultat 2020 du budget d'assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Frédéric COUSSO, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section d'exploitation comme suit :

Résultat de la section d'exploitation à affecter

Résultat de l'exercice	excédent : + 22 822.27
	déficit :
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent : + 33 200.49
	déficit :
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent : + 56 022.76
(A2)	déficit :

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	+ 9 962.54
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	
	déficit :	- 19 513.35
Résultat comptable cumulé à reporter au R 001	excédent :	
A reporter au D 001	déficit :	- 9 550.81
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		0
Recettes d'investissement restant à réaliser :		0
Solde des restes à réaliser :		0
(B) Besoin (-) ; réel de financement (D001)		- 9 550.81

Affectation du résultat de la section d'exploitation

- Résultat excédentaire (A1) + 56 022.76

*En couverture du besoin de financement (B) dégagé à la section d'investissement
(recette budgétaire au compte R 1068) **9 550.81**

*En dotation complémentaire en réserve
(recette budgétaire au compte R 021) 0

***En excédent reporté à la section de d'exploitation + 46 471.95**
(recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)

- Résultat déficitaire (A2 en report, en compte débiteur)
(recette non budgétaire au cpte 119 ou déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 : déficit reporté	R002: excédent reporté	D001 : solde d'exécution	R001:solde d'exécution de clôture
	46 471.95	9 550.81	R1068/ excédent de fonctionnement capitalisé
			9 550.81

Les membres du conseil **acceptent** à l'unanimité des membres présents, l'affectation dans le budget 2021 (telle que proposée) des résultats 2020 de la section d'exploitation.

N° D2021/16 Vote du budget assainissement 2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'assainissement de l'année 2021.

	Dépenses en €	Recettes en €
Exploitation	153 125.22	106 653.27
Investissement	535 839.21	545 390.02
<u>Report</u>		
Exploitation		46 471.95
Investissement	9 550.81	
<u>Restes à réaliser</u>		
<u>Résultats cumulés</u>		
Exploitation	153 125.22	153 125.22
Investissement	545 390.02	545 390.02

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'assainissement 2021 à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Levée de séance : 20h37

Liste des délibérations

Objet	N°
Vote du compte administratif du budget communal 2020	D2021/08
Vote du compte de gestion du budget communal 2020	D2021/09
Affectation du résultat 2020 du budget communal	D2021/10
Vote des taux des taxes communales	D2021/11
Vote du budget communal 2021	D2021/12
Vote du compte administratif du budget assainissement 2020	D2021/13
Vote du compte de gestion du budget assainissement 2020	D2021/14
Affectation du résultat 2020 du budget assainissement	D2021/15
Vote du budget assainissement 2021	D2021/16

Nom des conseillers municipaux	Prénom des conseillers municipaux	Signature
M. BONNIER	Patrick	
M. CAZE	Philippe	
M. COUSSO	Frédéric	
M. DAVID	Cyril	
M. DE SOUZA	Pierre	
Mme DEYTS	Valérie	
M. DUPOUY	Jérôme	
M. GIRAUDO	Jérôme	
Mme LESTAGE	Sandrine	
M. LUCAS	Patrick	
Mme MORANCHO	Céline	
Mme MOULIA	Séverine	
Mme RODRIGUES DO REGO	Céline	
Mme RUIS	Marie-Line	
M. SIBILLE	Guillaume	